

## **Wolu-Inter-Quartiers ASBL**

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : [info@winq.be](mailto:info@winq.be)

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 12/06/2025

Collège des Bourgmestre et Échevins  
Hôtel Communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2  
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé avenue Georges Henri, 267 – réf.

[18/PU/1968473](#)

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant le dossier susmentionné.

La demande porte principalement sur une rehausse ainsi qu'une augmentation du nombre de logements passant d'une maison unifamiliale avec commerce à un immeuble de deux logements avec commerce. Si nous comprenons la volonté du demandeur de rehausser et d'agrandir son bien, il nous semble important qu'il s'accompagne d'une amélioration volet « mobilité » et de la limitation des nuisances sur ses voisins.

Cependant, malgré l'augmentation du nombre de logements, nous ne constatons aucune amélioration de mobilité. En effet, le projet ne prévoit ni local vélo, ni local poussette ou poubelle. Nous sommes pourtant dans un quartier très dense où, par exemple, la demande de box vélo dépasse largement les espaces existants. Rappelons également que les largeurs de trottoir à l'avenue Georges Henri (artère commerçante) ne sont pas extensibles ni très larges, et qu'ils ne peuvent accueillir continuellement des poubelles en attentes.

De plus, et afin de limiter les nuisances, nous souhaitons que les plateformes du R+2 et R+3 soit interdites d'accès et pourquoi pas aménagée en toiture végétalisée.

En outre, nous aimerais savoir à qui est destinée l'utilisation du jardin ? Il serait triste qu'il soit réservé et inutilisé par le commerce alors que des logements pourraient en profiter pleinement.

Nous souhaitons être convoqués à la commission de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.



Nicolas Moulin,

Pour Wolu-Inter-Quartiers